



**PRÉFET  
DE LA RÉGION  
HAUTS-DE-FRANCE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

**RECUEIL DES ACTES  
ADMINISTRATIFS  
N°R32-2021-444 sexies**

Publié le 09 décembre 2021

# **SOMMAIRE**

## **SECRETARIAT GÉNÉRAL POUR LES AFFAIRES RÉGIONALES – PRÉFECTURE DE LA RÉGION HAUTS-DE-FRANCE**

Décision d'attribution signée par le préfet de région concernant le marché global de performance pour la construction du PCUF de Dunkerque



MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE ET DES FINANCES  
Direction des Affaires Juridiques

MARCHÉS PUBLICS  
DECISION D'ATTRIBUTION<sup>1</sup>

OUV10

*Le formulaire OUV10 est un modèle de décision d'attribution qui peut être utilisé par les services de l'Etat et ses établissements publics dans le cadre de la passation des marchés publics.*

*Ce document fait état des décisions du pouvoir adjudicateur ou de l'entité adjudicatrice relatives aux offres reçues.*

*Le rapport d'analyse des offres (formulaire OUV8) constitue une annexe du présent document.*

**A - Identification du pouvoir adjudicateur ou de l'entité adjudicatrice**

Monsieur le préfet de la région Hauts-de-France  
12 rue Jean Sans Peur  
CS 20003  
59039 LILLE CEDEX

**B - Objet de la consultation**

Marché global de performance pour la Création du Point de Contact Unique à la Frontière (PCUF) du Port de Dunkerque

**C - Déroulement de la consultation**

■ Publicité

**Phase « CANDIDATURES »**

Un Avis d'Appel Public à Concurrence a été adressé au JOUE en date du 18 mai 2021  
La date de réception des candidatures était fixée au 7 juin 2021 à 12h00 au plus tard.  
4 dossiers de candidatures ont été remis à cette date.

Au terme de la phase « CANDIDATURES », le pouvoir adjudicateur, après avoir reçu l'avis du Jury a décidé de retenir les groupements candidats suivants :

- Groupement 1 composé de :
  - Mandataire : DEMATHIEU et BARD Construction Nord
  - Architecte : SOCKEEL Architectes
  - Ingénierie TCE - VRD : CET Ingénierie
  - Ingénierie Génie climatique : ENERGELIO
  - Ingénierie Sécurisation de site : ALTHING
  - Exploitation Maintenance : DB Maintenance
- Groupement 2 composé de :
  - Mandataire : BC NORD
  - Architecte : SANTER VANHOOF ARCHITECTURE
  - BE Fluide, Sécurité du site : BERIM
  - BE Structure VRD : VERDI BATIMENT NORD DE FRANCE
  - Be Environnement : IMPACT CONSEIL & INGENIERIE
  - Exploitation Maintenance : BC MAINTENANCE ENERGETIQUE

<sup>1</sup> Formulaire non obligatoire disponible, avec sa notice explicative, sur le site du ministère chargé de l'économie.

- Groupement 3 composé de :
  - Mandataire : EIFFAGE Construction Nord-Pas de Calais
  - Architecte 1 : AVANT-PROPOS Architectes
  - Architecte 2 : JEAN-MARC ESCUDIE ARCHITECTURE
  - Ingénierie : MANING
  - Exploitation Maintenance : EIFFAGE Energies Systèmes Nord

### Phase « OFFRES »

Par courrier du 5 août 2021, les candidats retenus ont été invités à remettre une offre, au plus tard le 20 septembre 2021 à 12h00.

Le candidat éconduit a été informé du rejet de sa candidature.

Durant la période d'élaboration des offres, le Règlement de Consultation offrait la possibilité aux candidats de poser des questions au Maître d'Ouvrage, jusqu'à une date limite fixée à 10 jours avant la date de remise des offres. Le Maître d'Ouvrage avait ensuite la possibilité de répondre jusqu'à la date limite de 6 jours avant la remise des offres, faute de quoi le délai de remise des offres aurait dû être prorogé.

Par courrier déposé sur la plateforme de dématérialisation, le groupement DEMATHIEU et BARD Construction Nord a indiqué ne pas être en mesure de remettre une offre complète dans les délais prévus. Il a confirmé son désistement en date du 6 septembre 2021.

Les plis ont été ouverts le 20 septembre 2021 à 14h.

3 plis ont été remis :

- Eiffage Construction (ce pli ne comportant pas d'éléments d'offre, il n'a pas été analysé),
- Eiffage Construction
- BC NORD

L'analyse des offres initiales, au-delà d'évaluer les premiers documents remis par les candidats, a permis de lister l'ensemble des sujets devant être abordés dans le cadre du dialogue compétitif, se déroulant en un seul tour avant la remise de l'offre finale. Par courrier du 23 septembre 2021, les candidats ont été invités à compléter leurs offres initiales.

Par courriers en date du 27 septembre et du 6 octobre 2021, les candidats ont été informés de la date et des modalités de déroulement de la rencontre prévue pour le dialogue.

A l'issue de celles-ci, un compte-rendu a été transmis aux candidats les 14 et 15 octobre, les dates d'envoi ayant été différenciées afin de respecter l'équité de traitement entre les deux groupements.

Enfin, par courriers du 19 et du 20 octobre 2021, les candidats ont été invités à transmettre une offre finale, sur la base d'un DCE adapté, établi notamment selon les échanges relevés au cours des rencontres. La date de remise des offres finales a également été fixée de façon différenciée pour respecter l'égalité de traitement :

- Le 3 novembre à 12h pour le groupement Eiffage Construction,
- Le 4 novembre à 12h pour le groupement BC Nord

Une convocation des deux candidats pour venir présenter leur projet au jury organisé le 26 novembre 2021 a été adressée aux deux candidats le 15 novembre 2021

## D - Elimination des offres

### D1 - Lot n° Unique (MGP)

■ Nombre de plis reçus

- dans les délais : .....3..... (nombre).
- hors délais : .....0..... (nombre).

■ Décision relative à l'élimination des offres

Le pouvoir adjudicateur ou l'entité adjudicatrice : (Cocher la case correspondante.)

- élimine les offres conformément à la proposition figurant au rapport d'analyse des offres ;
- demande un examen complémentaire des offres pour les motifs suivants :

Par courrier déposé sur la plateforme de dématérialisation, le groupement DEMATHIEU et BARD Construction Nord a indiqué ne pas être en mesure de remettre une offre complète dans les délais prévus. Il a confirmé son désistement en date du 6 septembre 2021.

## E - Classement des offres

### E1 - Lot n° Unique (MGP)

■ Décision relative au classement des offres

Après avoir pris connaissance du rapport d'analyse des offres, le pouvoir adjudicateur ou l'entité adjudicatrice : (Cocher la case correspondante.)

- retient le classement des offres proposé ;
- demande une analyse complémentaire des offres pour les motifs suivants :

## F - Décision d'attribution

### F1 - Lot n° Unique (MGP)

Au vu du rapport d'analyse des offres et des décisions prises quant à l'élimination et au classement des offres, le pouvoir adjudicateur ou l'entité adjudicatrice décide :

d'attribuer le marché public à l'attributaire proposé ;

#### ■ Identité du candidat retenu :

Groupement composé de :

- Mandataire : BC NORD
- Architecte : SANTER VANHOOF ARCHITECTURE
- BE Fluide, Sécurité du site : BERIM
- BE Structure VRD : VERDI BATIMENT NORD DE FRANCE
- Be Environnement : IMPACT CONSEIL & INGENIERIE
- Exploitation Maintenance : BC MAINTENANCE ENERGETIQUE

#### ■ Montant de l'offre retenue :

- Taux de la TVA : 20 %.....
- Montant HT : 7 773 501,50 €.....
- Montant TTC : 9 328 201,80 €.....

#### ■ Motifs du choix de l'offre retenue :

pour les motifs exposés dans le rapport d'analyse des offres ;

**La PSE relative aux 3 quais n'a pas été retenue.**

## H - Signature du pouvoir adjudicateur ou de l'entité adjudicatrice

A *Lille* , le **08 DEC. 2021**

Signature

Le préfet de la région Hauts-de-France

Georges-François LECLERC